

<https://www.vaour.org/La-responsabilite-collective>



# La responsabilité collective

- Vaour et alentours - Vaour Citoyens - Vaour, illusion de démocratie -

Date de mise en ligne : mercredi 2 novembre 2022

---

Copyright © Vaour.org - Tous droits réservés

---

Tolérance et complaisance de l'équipe de coordination

Dans l'article raisons de ma démission, je parle principalement des mensonges de Jérémie. Je dis aussi la manière dont il a fait des reproches à la commission Communication Habitants et dont il m'a critiqué. Ce sont des fautes de Jérémie au sens de notre schéma de gouvernance, il me paraît évident que le groupe de coordination a aussi sa part de responsabilité et que j'en ai aussi une puisque j'en faisais partie.

Pour moi, le groupe de coordination manque de vigilance, est trop tolérant sur les erreurs de Jérémie quand il n'est pas complaisant. Je considère que le groupe a été complaisant le 29 septembre en l'écouter se pavaner un long moment pendant le tour météo et que quelqu'un enfin dise que ce n'était pas l'objet du tour de table.

Je le trouve complaisant aussi quand à ma connaissance aucune observation n'a été faite à Jérémie sur son comportement violent verbalement et agressif lors de la réunion de coordination du 9 juin 2022. Il a eu ce même comportement lorsqu'il m'a critiqué pour la dé le 8 septembre 2022 en réaction aux décisions prises sur nextcloud à la réunion du 1er septembre. Trivialement, on peut dire qu'il nous a engueulé le 9 juin et m'a engueulé le 1er septembre. Ce n'est pas acceptable au regard de la charte que nous avons signée.

Abus de pouvoir

Dans les raisons que j'ai donné de ma démission, j'ai parlé d'abus de pouvoir. Notre schéma de gouvernance a comme originalité de donner au groupe de coordination le pouvoir de décider. Le maire n'a pas ce pouvoir, contrairement à ce que dit la réglementation qui donne un pouvoir pour moi abusif aux maires.

Le 14 septembre Jérémie a supprimé mes accès aux autres commissions sur nextcloud. À cette date, le groupe de coordination avait décidé le 21 juillet décision confirmée le 1er septembre que les membres du groupe de coordination auraient accès aux dossiers de toutes les commissions. Cette décision n'a été invalidée qu'à la réunion du 15 septembre et à l'initiative de Jérémie.

## Outils informatiques pour la démocratie participative

L'abus de pouvoir a été constant sur l'utilisation des outils informatique pour faciliter la démocratie participative. C'est d'abord en groupe que nous avons commencé à réfléchir, nos réunions ont souvent eu lieu chez Didier pour qu'il puisse y participer. Jérémie faisait partie de ce que nous appelons maintenant un groupe projet, mais il n'a pas été présent à toutes les réunions. Ces réunions ont conduit au choix de nextcloud.

J'ai été choqué [1] que Jérémie fasse des réunions avec un de ses amis pour mettre en place nextcloud sans m'inviter à participer. J'ai de nouveau été choqué quand il a commencé à discuter avec Bernard embauché par la commune et qu'il a défini avec lui sa mission sans me faire participer.

En l'occurrence, le groupe de coordination a souvent demandé à Jérémie de ne pas faire seul les choses, je crois qu'il ne respecte pas souvent cette demande.

Il est vrai qu'en faisant les choses seul, il n'a pas d'avis opposé au sien, c'est très commode pour faire prévaloir son

avis. Je pense que c'est contraire à l'esprit de Vaour Citoyens. Il aurait même dû avoir au préalable la délégation du groupe de coordination.

---

[1] J'aurais dû intervenir chaque fois que j'ai été choqué.